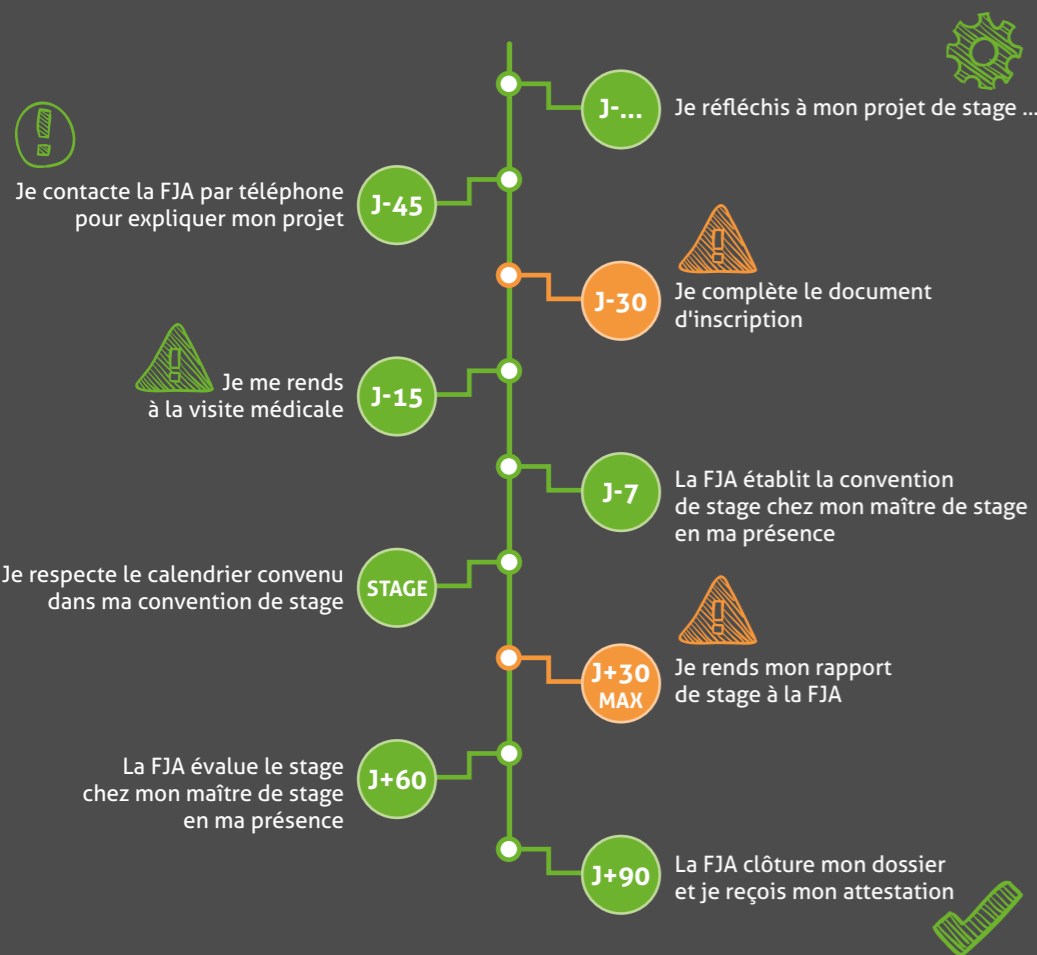


RÉALISATION DU STAGE



FJA

Fédération des
Jeunes Agriculteurs



ANIMATION



FORMATION



CONSEIL



POSITIONNEMENT

Fédération des Jeunes Agriculteurs
Chaussée de Namur 47
5030 Gembloux
Tél : +32(0)81/62 74 41
info@fja.be



STAGES AGRICOLES
LA FJA, VOTRE STRUCTURE D'ENCADREMENT
CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DE LA FJA

FJA
Fédération des
Jeunes Agriculteurs



Le stage, une opportunité pour réussir votre projet d'installation

- Acquérir et développer, par une mise en situation réelle du travail, des connaissances et des compétences professionnelles liées à l'exercice du métier d'agriculteur
- Préparer son projet d'installation et faciliter l'élaboration de son plan d'entreprise
- Se confronter à des contextes sociaux et culturels différents

**Stage
reconnu par
le Service Public
de Wallonie**

*Direction de la Formation
Professionnelle*

Modalités pratiques

Durée

Minimum 21 jours pouvant être scindés (hors dimanche et jours fériés)

Journée de stage

Minimum 7 heures/jour

Lieu de stage

Exploitation agricole en cohérence avec les objectifs du stage et le projet d'installation (Possibilité de le réaliser à l'étranger)

Stage et aides à la première installation

Le stage agricole constitue une des conditions d'admissibilité et permet d'accumuler des points de sélection en vue de maximaliser ses chances d'être sélectionné

Critère de sélection « STAGE »

Stage (S=jours ouvrables)	Points
20<S<40	15
40≤S<60	30
S≥60	45

Conditions d'accès

Le stagiaire doit être titulaire :

- d'un titre, un certificat ou un diplôme à finalité agricole
- à défaut, l'attestation délivrée à l'issue du cours A et l'attestation délivrée à l'issue du cours B

Le maître de stage doit répondre aux conditions suivantes :

- être installé depuis au moins 3 ans comme responsable à titre principal d'une exploitation agricole
- avoir des aptitudes à transmettre des informations
- si le stage se déroule dans une entreprise autre qu'une exploitation agricole, le maître de stage occupe depuis au moins 3 ans des fonctions en relation avec le secteur agricole
- ne pas accepter plusieurs stagiaires à la fois

Rôles du Centre de Formation de la FJA

- Aider à la recherche d'une exploitation en cohérence avec le projet d'installation
- Etablir la convention entre les différents acteurs : le stagiaire, le maître de stage ou l'entreprise
- Informer et orienter le stagiaire en vue de fixer les objectifs individuels en corrélation avec le projet d'installation
- Vérifier l'existence d'une inscription auprès d'un service médical interentreprises
- Suivre individuellement le stagiaire, l'évolution du stage et la production du rapport de stage
- Etablir le rapport d'évaluation entre les différents acteurs